

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Du Conseil Communautaire**  
**De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
**DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 Place du Parc**  
**61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT**  
**DE L'ORNE**

**Séance du 16 décembre 2021**

L'an deux mil vingt et un, le seize décembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 9 décembre 2021, se sont réunis à la salle des Fêtes de Saint Symphorien des Bruyères, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

**NOMBRE DE MEMBRES**

En EXERCICE	55
PRESENTS	41
VOTANTS	51

**CONVOCACTION**

Datée	Du 09/12/21
Affichée	du 09/12/21

**OBJET**

**Débat d'Orientation**  
**Budgétaire**

Monsieur Pascal SUARD a été nommé secrétaire de séance.

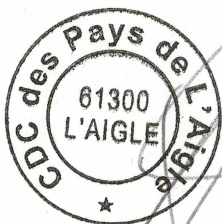
**Étaient présents :** Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe THOURET, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Pascal SUARD, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maité GRANDCLÈRE, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET.

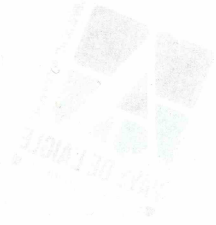
**Pouvoirs :** Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Charlène RENARD a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
François HUREL a donné pouvoir à Jean SELLIER  
Christophe POTTIER a donné pouvoir à Joël BRUNET

**Absents excusés :** Nadège TROUILLET  
François CARBONELL

**Absents :** Philippe CROTEAU  
Alexandra DEPARIS-AUBRIL

Le Président,  
Jean SELLIER





LE TRAITÉ DE REGISTRE DES LIBÉRATIONS  
Du Canton de Montfort  
de la Communauté de Communes des Pays de l'Aigle

réunion du 16 décembre 2021

En son deuxième vingt et unième séance, le conseil municipal a été réuni le mardi 14 décembre 2021, à 20 heures, à la salle communale de Montfort pour l'adoption des délibérations relatives à la session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Pascal STARD a été nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents :** / Monsieur HELLER / Dominique KORMEAT / Sylvie MOUËRO / Dominique NUYER / Didier PUGO / Eric XO / Daniel MARIE / Serge GODARD / Philippe THORRET / Marie-Odile YAVERNIER / Jean-Luc BEAUFILS / René KLYMKO / Pascal STARD / Michel LE GLAUNEC / François BRIZARD / Marie GRANDCLÈRE / Philippe VAN-HOORNE / Didier COUSIN / Nathalie LENOÏRE / Jean-Marie GÜSSIN / Pascal SAMSON / Michèle MOUËT / Serge DELAVALLÉE / Isabelle DELA de LAGUERRE / Philippe RONDEL / Hubert GOREL / Delphine PRIEUR / Gilbert MATELOT / Fabrice GORIA / Michel MAROT / Elisabeth JOSSET / René HARTE / Jean-Guy GRANDIN / Franck GAULTIER / Jacky DE YAVERNIER / Jean BRUNET / Jean SELLIER / Christine LEBRETON / André LAMONTAGNE / Guy MARTEL / Virginie VIOLETTE.

**Présents :**  
Christine BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Nathalie RIBALTE a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Pascal GLEIGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Claude RENARD a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Sylvie CHAVET-TRIERK a donné pouvoir à Jean-Marie GÜSSIN  
Jean GUNNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Philippe GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENOÏRE  
Marie-Josée MARTEL a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
François HELLER a donné pouvoir à Jean SELLIER  
Christine POTIER a donné pouvoir à Jean BRUNET

**Absents excusés :** Stéphane TROUBLET / François CARROZZI  
**Absents :** Philippe ROTYAL / Alexandre DELVART / Albert BRUN

LE PRÉSIDENT DU CANTON DE MONTFORT  
M. SELLIER Jean

5 Place du Parc  
61300 L'AIGLE  
REP. BLOCH FRANÇAISE  
DEPT. 61  
MONTFORT

TABLEAU DES MEMBRES

PRÉSIDENT	1
PRÉSIDENTS D'HONNEUR	41
VOTANTS	51

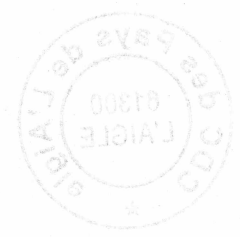
CONVOICTION

Date de l'Assemblée	16/12/2021
Assemblée	du 09/12/2021

QUÉLQUE

Label d'Assemblée  
Bibliothèque

Le canton de Montfort  
Publication : 23/12/2021



Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20211216-2021-12-16-224-DE  
Date de télétransmission : 23/12/2021  
Date de réception préfecture : 23/12/2021

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2312-1, L5211-36
- Considérant qu'il y a lieu de débattre sur les orientations budgétaires dans les 2 mois qui précèdent le vote du Budget Primitif
- Considérant la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) pour l'exercice 2022

Acte rendu exécutoire après  
publication le 23 décembre 2021

**Le Conseil après en avoir délibéré :**

- **PREND** acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire sur la base du rapport transmis et commenté en séance et annexé à la présente délibération

Le Président,  
Jean SELLIER

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme.



Y'a le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2312-1, L2312-2

Le conseil qu'il y a lieu de débiter sur les orientations budgétaires dans les 3 mois qui précèdent le vote du Budget Primitif

Considérant la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) pour l'exercice 2022

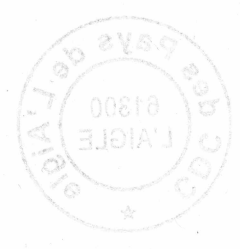
Après avoir exécuté après l'adoption le 13 décembre 2021

Le Conseil après en avoir délibéré :

PREND acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire sur la base du rapport transmis et commenté en séance et minute à la présente délibération

VOTE : UNANIMITE

Le Président  
Jean SELLIER



Part et délibéré les jours, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme



**Communauté de Communes des Pays  
de l'Aigle**

# **Rapport d'orientation budgétaire 2022**

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20211216-2021-12-16-224-DE  
Date de télétransmission : 23/12/2021  
Date de réception préfecture : 23/12/2021

# Rappel de la structure budgétaire de la CDC

- **Budget général**
- **5 budgets annexes bénéficiant d'une subvention d'équilibre :**
  - Piscine
  - Pôles de santé (L'Aigle, Moulins, Ferté Fresnel, Aube)
  - Bohin
  - Parc d'activités (toute les zones d'activité du territoire)
  - Pépinières d'entreprises (Ateliers relais, 100% fibre, immobilier d'entreprises)
- **4 budgets autonomes sans subvention d'équilibre :**
  - Frenéhard et Michaux (crédit bail) : ce budget sera clôture en 2022
  - Assainissement collectif régie
  - Assainissement collectif affermage
  - SPANC (assainissement non collectif)

Le CIAS et l'Office de Tourisme sont des structures autonomes, qui bénéficient d'une subvention d'équilibre annuelle de la part de la CDC

## Rappel du DOB de l'an dernier

### Notre équation financière pour le mandat

- Donnée 1 : Notre capacité d'autofinancement (hors effet COVID) pourrait se situer entre **300K€ et 600K€** pour l'année 2021.
- Donnée 2 : En moyenne, compte tenu des projets en cours ou attendus, le besoin de financement de la section d'investissement s'établirait en moyenne à **2,5 millions d'euros par an** (après subventions, FCTVA, etc...)
- Donnée 3 : Notre capacité d'emprunt reste limitée, compte tenu de notre charge de remboursement actuel et de notre faible CAF. En retenant l'hypothèse d'un emprunt annuel à hauteur de **1 million d'euros** par an à compter de 2022, cela portera notre ratio de désendettement à 10. Nous ne pouvons raisonnablement pas aller au delà.

	€
Besoin de financement moyen de la section d'investissement	2 500 000
Autofinancement généré par le fonctionnement (CAF)	600 000
Emprunt, dans la limite d'un ratio de désendettement de 10	1 000 000
<b>Besoin de financement non couvert annuellement</b>	<b>900 000</b>

En deux ans nos excédents seraient consommés.

- L'équation à résoudre : Il faut retrouver **900K€ de CAF (pour la porter à 1,5M€)**, chaque année et ce dès 2022, sauf à repousser nos investissements.

# 2021 - Rappel sur les hypothèses retenues pour le budget de fonctionnement

- **Dépenses de fonctionnement : Hausse contenue**
  - Augmentation des enveloppes 2020 pour les charges courantes pour les raisons suivantes :
    - Enveloppe bâtiments (contrôle sécurité, mise en conformité, obligations réglementaires)
    - Coûts COVID et soutien à l'économie
    - Les enveloppes des autres services étaient demeurées constantes
  - Stabilité des dépenses de personnel (avancements uniquement) : +0,5%
  - Compensation du déficit de la piscine
- **Recettes de fonctionnement : Stabilité**
  - Stabilité des recettes fiscales, en raison de l'incertitude des impacts sur la fiscalité économique de la crise du COVID. Maintien des taux de fiscalité.
  - Stabilité des recettes de tarifications et des participations.
- **Une capacité d'autofinancement prévisionnelle faible, intégrant 300 K€ de charges COVID**
  - CAF prévisionnelle BP 2021 (avec effets covid) : 195K€ : (495K€ hors effets COVID)



# 2021 – Les faits marquants

- **Le contexte et l'organisation**
  - Moins brutales qu'en 2020, les restrictions ont toutefois eu des conséquences :
    - Report de certaines manifestations et sorties scolaires
    - Fermeture des équipements sportifs et baisse significative des recettes du Complexe Cap'Orne, pourtant déjà anticipée au budget
    - Mise en place du centre de vaccination en lien avec le CIAS et la Ville de L'Aigle
  - En interne une grande partie des postes vacants ces dernières années ont été pourvus
  - La collectivité a pris une nouvelle compétence en mars : la Mobilité
- **Les principaux projets**
  - Approbation et lancement des travaux de la Place de Verdun autour du futur complexe culturel
  - Approbation et lancement des études du futur siège administratif de la CDC, Place de l'Europe
  - Lancement de la phase opérationnelle de l'ANRU, à La Madeleine
  - Lancement d'une opération OPAH sur tout le territoire et OPAH RU à L'Aigle
  - Lancement des études pré-opérationnelles pour la Voie douce (St Sulpice-Rai)
  - Etudes Avant-Projet de la requalification de la Rue Jean Gabin à Moulins la Marche
  - Réception du pôle de Santé de Aube, en mars 2021 (budget annexe)
  - Signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique et du Contrat d'Objectif Territorial (Ademe)

## 2021 - Prévisions de clôture – Vision synthétique de l'exécution

- **Capacité d'autofinancement nette :**
  - La capacité d'autofinancement nette annuelle, correspond à l'excédent de fonctionnement, après remboursement des emprunts. Il permet de financer les investissements
  - Les prévisions de clôture feraient ressortir une CAF nette proche de 800 K€ :

Calcul de la CAF (hors exceptionnel)	BP 2021 - Après DM	Prévision de clôture 2021	Ecart Atterrissage / BP
Recettes réelles de fonctionnement	20 634 448 €	20 553 554 €	-80 894 €
Charges réelles de fonctionnement (hors intérêts)	19 264 146 €	18 625 378 €	-638 768 €
<b>Epargne de gestion</b>	<b>1 370 302 €</b>	<b>1 928 176 €</b>	<b>557 874 €</b>
Charges financières	260 176 €	250 000 €	-10 176 €
<b>Epargne brute</b>	<b>1 110 126 €</b>	<b>1 678 176 €</b>	<b>568 050 €</b>
Capital d'emprunt remboursé	915 122 €	908 000 €	-7 122 €
<b>Epargne nette - CAF nette</b>	<b>195 004 €</b>	<b>770 176 €</b>	<b>575 172 €</b>

## 2021 - Prévisions de clôture – Les excédents cumulés attendus

	K€
<b>Excédents cumulés fin 2020 (comptes administratifs - hors RAR)</b>	<b>7 171</b>
<u>Épargne nette fonctionnement 2021 (prévision de clôture)</u>	770
<b>Autofinancement disponible en fin d'exercice (excédents + CAF 2021)</b>	<b>7 941</b>
<u>Investissements (prévisions de clôture)</u>	
Dépenses brutes N et RAR N-1	-13 229
Subventions, participations et FCTVA N et RAR N-1	8 225
Emprunt N et RAR N-1	650
<b>Excédents attendus fin 2021 aux comptes administratifs</b>	<b>3 588</b>

- Les dépenses et recettes d'investissement intègrent l'ensemble des restes à réaliser constatés au compte administratif 2020, en particulier le complexe culturel
- En cours d'exercice, un emprunt de 650 K€ a été inscrit au budget afin de financer les travaux de la Place de Verdun et du bâtiment Place de l'Europe

## Projet de budget 2022 – Equilibre de fonctionnement proposé

Calcul de la CAF (hors exceptionnel)	BP 2021 - Après DM	BP 2022	Ecart BP 2022/ BP 2021
Recettes réelles de fonctionnement	20 634 448 €	20 959 080 €	324 632 €
Charges réelles de fonctionnement (hors intérêts)	19 264 146 €	19 322 351 €	58 205 €
<b>Epargne de gestion</b>	<b>1 370 302 €</b>	<b>1 636 729 €</b>	<b>266 427 €</b>
Charges financières	260 176 €	250 000 €	-10 176 €
<b>Epargne brute</b>	<b>1 110 126 €</b>	<b>1 386 729 €</b>	<b>276 603 €</b>
Capital d'emprunt remboursé	915 122 €	940 000 €	24 878 €
<b>Epargne nette - CAF nette</b>	<b>195 004 €</b>	<b>446 729 €</b>	<b>251 725 €</b>

- Au budget 2022, les effets COVID pris en compte sont moindre (150K€ contre 300K€ en 2021):

# Principales évolutions entre le budget 2021 et le projet de budget 2022 - Fonctionnement

Chiffres en K€	Effet net
<b>CAF prévisionnelle au budget 2021</b>	<b>195</b>
<b>Fiscalité, dotations</b>	<b>400</b>
Hausse de 2% des bases foncières, et fraction de TVA (ancienne TH)	300
Prise compte des montants perçus en 2021 pour la DGF et le FPIC	100
<b>Fonctionnement et actions de la CDC</b>	<b>-25</b>
Réduction des surcoûts liés au COVID (protection, déficit piscine)	150
Dépenses de personnel (pour moitié subventionnées ou re facturées)	-145
Marché de chauffage (sur un semestre)	-50
Economies liées à la politique achats (copies, marchés assurance)	50
Inflation générale (fluides, maintenance...)	-30
<b>Partenaires ou dépenses contraintes</b>	<b>-125</b>
Départ de Pôle emploi mi-2022	-45
Participation école privée pour maternelles (sans compensation de l'Etat)	-80
<b>Total des effets</b>	<b>250</b>
<b>CAF prévisionnelle au budget 2022</b>	<b>445</b>

- L'hypothèse de revalorisation des bases fiscales n'est pas confirmée à ce jour par les services de l'Etat, mais repose sur une approche du taux d'inflation actuel
- L'incertitude autour de la pandémie incite à la prudence

# 2022 – Les principaux investissements (1/2)

Compétence	Opération	Depenses brutes - TTC €	FCTVA - €	Dépenses nettes de FCTVA	Subventions / Participations €	Autofinancement - €
Scolaire	Enveloppe hors bâtiments (informatique, mobilier, équipements cuisine..)	1 10 000	18 044	91 956	22 600	69 356
Voirie	Enveloppe courante - Accord cadre et études pont	350 000	52 493	297 507	30 000	267 507
Voirie	Aménagement Rue Jean Gabin Moulins La Marche	450 000	73 818	376 182	206 000	170 182
Voirie	Divers (Etude bourg la Ferté Fresnel, participation VRD pour logements sociaux)	45 000		45 000		45 000
Urbanisme	OPAH - Subventions versées	100 000		100 000		100 000
Urbanisme	ANRU - Quartier de la Madeleine	500 000		500 000		500 000
Bâtiments	Gestion patrimoniale tous services	246 000	40 354	205 646		205 646
Bâtiments	Sécurisation des écoles	40 000	6 562	33 438		33 438
Bâtiments	Rénovation des jeux de cour	152 400	25 000	127 400		127 400

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20211216-2021-12-16-224-DE  
Date de télétransmission : 23/12/2021  
Date de réception préfecture : 23/12/2021

# 2022 – Les principaux investissements (2/2)

Compétence	Opération	Depenses brutes - TTC €	FCTVA - €	Dépenses nettes de FCTVA	Subventions / Participations €	Autofinancement - €
Sport	Gymnase de Moulins la Marche - Reprise d'études	20 000	3 281	16 719		16 719
Tourisme	Voie Douce (programmée sur deux ans). Les crédits indiqués correspondent à 50% du programme	1 125 000	184 545	940 455	400 000	540 455
Tourisme	Refonte de 4 chemins de randonnée	60 000	9 842	50 158	30 000	20 158
Economie	Opérations foncières sur la ZI	120 000		120 000		120 000
Tous services	Moyens généraux (renouvellement véhicules, équipements services techniques, informatiques, mobilier..)	196 000	32 152	163 848		163 848
Tous services	FCTVA sur Restes à réaliser		150 000	-150 000		-150 000
	<b>TOTAL</b>	<b>3 514 400</b>	<b>596 090</b>	<b>2 918 310</b>	<b>688 600</b>	<b>2 229 710</b>

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20211216-2021-12-16-224-DE  
Date de télétransmission : 23/12/2021  
Date de réception préfecture : 23/12/2021

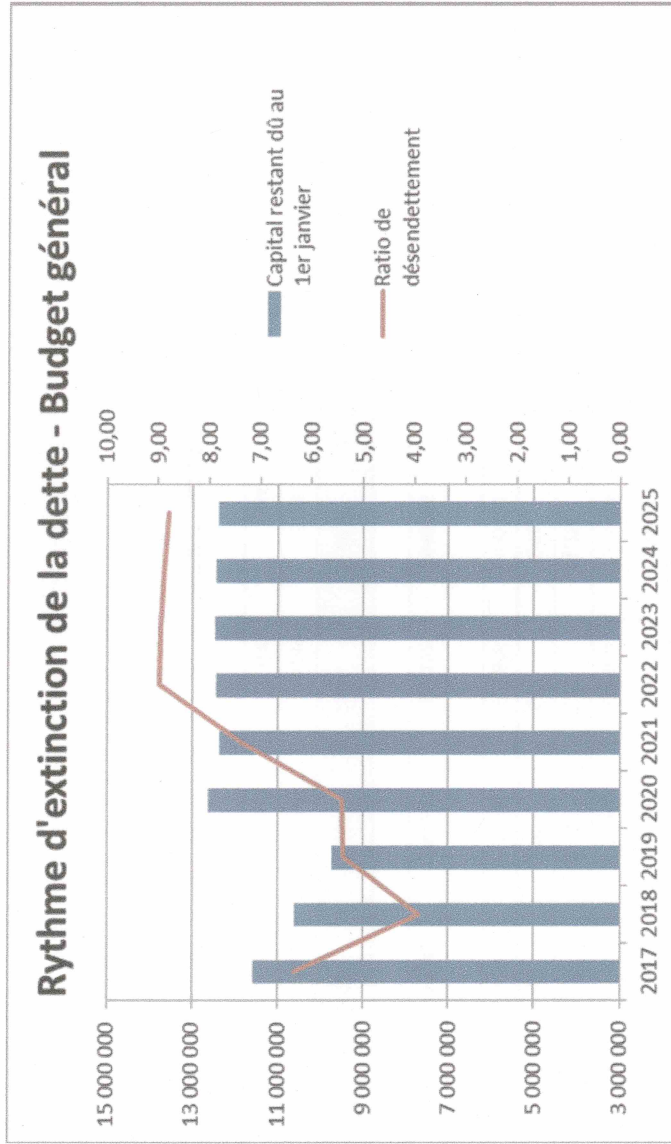
# 2022 – Ebauche de synthèse financière

	K€
<b>BP 2022</b>	
<b>Excédents cumulés fin 2021 (comptes administratifs dont RAR)</b>	<b>3 600</b>
<u>Réinscription des projets 2021 votés, financés, mais non engagés</u>	-465
Epargne nette fonctionnement 2022 (prévision du budget)	447
<b>Autofinancement disponible pour les nouveaux projets</b>	<b>3 582</b>
<u>Nouveaux projets 2022</u>	
Dépenses brutes	-3 514
Subventions, participations et FCTVA	1 285
<b>Besoin de financement des nouveaux projets avant emprunt</b>	<b>-2 230</b>
Emprunt	1 000
<b>Besoin de financement résiduel à couvrir par les fonds propres</b>	<b>-1 230</b>
<b>Excédent prévisionnel fin 2022</b>	<b>2 352</b>

- Cette synthèse repose sur l'hypothèse que l'intégralité des prévisions soient réalisées en 2022
- En partant de l'hypothèse d'une CAF réalisée fin 2022 à 700K€ et d'un taux de réalisation des projets de 80%, l'excédent prévisionnel fin 2022 s'établirait à 3 051K€



# L'endettement



- Le ratio de désendettement (nombre d'années d'épargne brute pour se désendetter) s'établit à 7,3 fin 2021 mais serait de 9 avec les prévisions budgétaires 2022, après un emprunt d'un million.
- Hypothèses retenues pour la prospective
  - Emprunt d'un million d'euros chaque année
  - Niveau d'épargne escomptée aux comptes administratifs d'environ 700K€

# Les ratios de gestion depuis 2017

Ratios de gestion	2017	2018	2019	CA 2020	Atterrissage 2021	BP 2022	2023	2024	2025	2026
Recettes réelles de fonctionnement - CA	19 694 000	20 056 000	20 179 221	20 767 569	20 553 554	20 959 080	21 168 671	21 380 358	21 594 161	21 810 103
Dépenses réelles de fonctionnement - CA	17 917 000	17 349 000	18 203 714	18 195 944	18 625 378	19 322 351	19 515 574	19 710 730	19 907 837	20 106 916
Epargne de gestion	2 132 685	2 994 000	2 056 000	2 571 626	1 928 176	1 636 729	1 653 097	1 669 628	1 686 324	1 703 187
Interêt de la dette	312 000	283 681	248 486	238 222	250 000	250 000	260 000	270 000	280 000	290 000
Epargne brute	1 820 685	2 710 319	1 807 514	2 333 404	1 678 176	1 386 729	1 393 097	1 399 628	1 406 324	1 413 187
<b>Taux d'épargne brute</b>	<b>9,2%</b>	<b>13,5%</b>	<b>9,0%</b>	<b>11,2%</b>	<b>8,2%</b>	<b>6,6%</b>	<b>6,6%</b>	<b>6,5%</b>	<b>6,5%</b>	<b>6,5%</b>
<b>Ratio de désendettement</b>	<b>6,35</b>	<b>3,91</b>	<b>5,38</b>	<b>5,41</b>	<b>7,37</b>	<b>8,96</b>	<b>8,94</b>	<b>8,89</b>	<b>8,81</b>	<b>8,69</b>
Epargne nette / CAF	704 805	1 733 799	927 808	1 530 731	774 173	453 239	426 255	376 620	351 997	311 923
<b>Total annuité</b>	<b>1 427 880</b>	<b>1 260 201</b>	<b>1 128 192</b>	<b>1 040 895</b>	<b>1 154 003</b>	<b>1 183 490</b>	<b>1 226 842</b>	<b>1 293 008</b>	<b>1 334 327</b>	<b>1 391 264</b>
<b>Historique des excédents - K€</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>CA 2020</b>	<b>Atterrissage 2021</b>	<b>BP 2022</b>	<b>Hypothèse clôtures 2022</b>			
Excédents cumulés des deux sections	3 033	3 544	4 239	5 223	3 600	2 352	3 051			
Ecart annuel		511	695	984	-1 623	-1 248	-549			

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20211216-2021-12-16-224-DE  
Date de télétransmission : 23/12/2021  
Date de réception préfecture : 23/12/2021

# Les ressources humaines

- Les dépenses de personnel nettes\* représentent environ un tiers des dépenses réelles de fonctionnement du budget de la CDC,
- Le nombre de postes ouverts est passé de 164 au 31/12/2020 à 165 au 31/12/2021 traduisant une stabilité des effectifs,
- Après les mises en conformité réalisées en 2021 (temps de travail, Lignes Directrices de Gestion, plan d'action égalité femmes hommes...), l'année 2022 sera consacrée à la réduction des emplois non permanents au sein de la collectivité.

\* Déduction faite des remboursements des mises à disposition et atténuation de charges

# Les pistes de travail pour reconstituer les capacités financières

- **Fiscalité** : Modulation de la TASCOM, partage de la taxe d'aménagement, partage du foncier des ZAE
- **Contingent d'aide sociale** : Diminution progressive (sur 3 ans) dans les proportions de la baisse de DGF subie depuis 2014 :
  - L'application au contingent d'aide sociale de la baisse de la DGF depuis 2014 (-40%) aurait dû conduire à une baisse d'environ 450K€ du reversement aux communes (pour mémoire, celui-ci avait historiquement suivi à la hausse de la DGF)
- **Compensations** : Travail permettant d'aboutir à des ratios unitaires afin de rééquilibrer les compensations scolaire et voirie entre communes
- **Tarifification des services** : Analyse de nos tarifs pour remise à niveau si nécessaire, révision régulière pour suivre l'évolution des charges, juste rémunération de nos missions de maître d'ouvrage.